



MAULUSMILLEN

PLAN D'AMENAGEMENT GENERAL (PAG) - LEGENDE

Zones urbanisées ou destinées à être urbanisées :

- Zone d'habitation**
 - HAB-1 Zone d'habitation 1
 - MIX-1 Zone mixte villageoise
 - MIX-2 Zone mixte rurale
- Zones mixtes**
 - MIX-1 Zone mixte villageoise
 - MIX-2 Zone mixte rurale
- Zones de bâtiments et d'équipements publics**
 - BEP-a Zone de bâtiments et d'équipements publics - Aménagements
 - BEP-b Zone de bâtiments et d'équipements publics - Bâtiements
 - BEP-c Zone de bâtiments et d'équipements publics - Office
 - BEP-d Zone de bâtiments et d'équipements publics - Sport
- Zones d'activités**
 - ECO-1 Zone d'activités économiques communales type 1
 - ECO-1a Zone d'activités économiques communales type 1a
 - ECO-1b Zone d'activités économiques communales type 1b
 - ECO-2 Zone d'activités économiques régionales
- Zones spéciales**
 - SPEC-a Zone spéciale - Station + service
 - SPEC-b Zone spéciale - Agriculture
 - SPEC-c Zone spéciale - Activités
- Zone de jardins familiaux**
 - JAR Zone de jardins familiaux

Représentation schématique du degré d'utilisation du sol pour les zones soumises à un plan d'aménagement particulier "nouveau quartier" :

COS	max.	CLUS	max.
CSS	max.	DL	max.

Zones vertes :

- AGR Zone agricole
- FOR Zone forestière (BD4-TC 2015)
- VERD Zone de verdure

Zones superposées :

- Zone soumise à un plan d'aménagement particulier "nouveau quartier"
- Zone d'aménagement différé
- Zones de servitude "urbanisation"
 - Intégration paysagère
 - Intégration paysagère-1
 - Corridor écologique
 - Artibaut
 - Zoning
- Zone de servitude "couloirs et espaces réservés"
 - couloir pour projets routiers
 - couloir pour projets de canalisation pour eaux usées
 - couloir pour projets de mobilité douce

Secteur et éléments protégés d'intérêt commun

- secteur protégé de type "environnement consulté"
- peil patrimoniale à conserver
- Legende complémentaire :
 - mur et muril à conserver
 - surface de type "canal à conserver"
- Zones de risques naturels prévisibles
 - zone de risque d'inondation ou de glissement de terrain
 - zone de risque "zone érodable"

Legende complémentaire

- zone délimitant les fonds soumis à un plan d'aménagement particulier approuvé (PAPA)
- Zones ou espaces définis en exécution des dispositions spécifiques relatives à l'aménagement du territoire
 - Plans directeurs sectoriels localisés à titre indicatif et non exhaustif
 - Plan directeur sectoriel primaire "rayagang"
 - Coupeur verté CV04 - Winorange-Lamville
 - Plan directeur sectoriel primaire "zones d'activités économiques"
 - ZS - ZAE régionales Esbaivan/Lentwiler - extension
 - ZS - ZAE régionales Esbaivan/Lentwiler - extension
 - Plan directeur sectoriel secondaire "stations de base pour réseaux publics de communications mobiles"
- à la protection de la nature et des ressources naturelles
 - Zones Natura 2000 (ZNIEFF)
 - Réseau Natura 2000 - MAJ 06.10.23
 - Zones - Oiseaux (PS)
 - Réseau Natura 2000 - MAJ 06.10.23
 - Zone protégée d'intérêt national
- à la protection des sites et monuments nationaux
 - Biotope protégé (article 17 de la loi du 18 juillet 2018 concernant la protection de la nature et des ressources naturelles, à titre indicatif et non exhaustif)
 - habitat protégé et/ou habitat d'espèce protégée (articles 17 et/ou 21 et/ou 27 de la loi du 18 juillet 2018 concernant la protection de la nature et des ressources naturelles, à titre indicatif et non exhaustif)

Legende complémentaire (à titre indicatif)

- copie (voir BDANC 2015)
- copie de réseaux, équilibre à 1m (voir AC 2004)
- copie de réseaux, équilibre à 1m (voir AC 2004)
- copie de réseaux, équilibre à 1m (voir AC 2004)

Informations complémentaires

Biotope protégé (article 17 de la loi du 18 juillet 2018 concernant la protection de la nature et des ressources naturelles, à titre indicatif et non exhaustif)

Habitat protégé et/ou habitat d'espèce protégée (articles 17 et/ou 21 et/ou 27 de la loi du 18 juillet 2018 concernant la protection de la nature et des ressources naturelles, à titre indicatif et non exhaustif)

Legende complémentaire (à titre indicatif)

- copie (voir BDANC 2015)
- copie de réseaux, équilibre à 1m (voir AC 2004)
- copie de réseaux, équilibre à 1m (voir AC 2004)

FCN - ORIGINE CADASTRE (DROITS RÉSERVÉS À L'ÉTAT DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG | 2015) < COPIE ET REPRODUCTION INTERDITES >

MATRE DE L'OUVRAGE:

COMMUNE DE WINCRANGE

OBJET:

PROJET D'AMENAGEMENT GÉNÉRAL - PARTIE GRAPHIQUE

SECTION DE BOEVANGE

LOCALITÉ : MAULUSMILLEN

4urba	4urba URBANISME ET AMÉNAGEMENT RUE DE LA VILLE 1000 LUXEMBOURG TEL: +352 2025 41 11 FAX: +352 41 57 41 EMAIL: INFO@4URBA.LU	
andrea wieser	ATR-ET-URBANISME ET TRAVAIL-ÉCRITURE DU PROJET ANDREA WIESER 11, rue de la Ville, 1000 Luxembourg TEL: +352 2025 41 11 FAX: +352 41 57 41 EMAIL: INFO@4URBA.LU	
efor.ersa	INGÉNIEUR-CONSEIL EFOR - ERS RUE DE LA VILLE 1000 LUXEMBOURG TEL: +352 40 40 04 11 FAX: +352 40 40 04 12	
sc	INGÉNIEUR-CONSEIL SCHEUVEL 11, rue de la Ville, 1000 Luxembourg TEL: +352 40 40 04 11 FAX: +352 40 40 04 12	

DATE: 18.09.2024

SCALE: RM

CONTRÔLE: AW

PLAN N°: PAG-ASS-MAU-01

ÉCHELLE: 1/2500